

Directeur du département de Philosophie

Philippe SALTEL

Avant d'effectuer votre stage, veuillez lire attentivement ce document.

Méthodologie du Projet Personnel de Philosophie

En Licence 3 vous avez la possibilité, **pour valider l'UE 11 au second semestre, d'effectuer un stage professionnel ou bien d'élaborer un « projet personnel »**. Vous trouverez dans cette fiche méthodologique tous les éléments de fond et de forme permettant de comprendre ce qui est attendu dans cet exercice, nouveau pour vous.

1. 1. PRINCIPE GÉNÉRAL

Le projet personnel est un travail d'**initiation à la recherche**, telle que la pratiquent les étudiant.e.s en Master, les doctorants et une grande partie de vos enseignants. Vous devez donc le concevoir comme un **élément d'orientation**, qui pourra vous aider à choisir ce que vous voulez faire à l'issue de la licence :

- Si cet exercice vous enthousiasme, alors poursuivre vos études en Master de philosophie est une option à étudier sérieusement ;
- Si au contraire vous ne trouvez aucun plaisir à réaliser cet exercice, alors vous devriez réfléchir à d'autres options.

Il ne s'agit pas, dans ce projet, de réaliser un travail complet de recherche, même « en miniature » : vous n'en avez pas encore les moyens et ce n'est donc pas ce qui est demandé. Autrement dit, il ne s'agit pas de réaliser un « mini-mémoire », sur le modèle du mémoire de recherche exigé en Master.

L'objectif, beaucoup plus modeste, est seulement de vous familiariser avec ce qui est attendu d'un vrai travail de recherche :

- Appréhender l'« esprit » de la recherche : quel type de posture adopte-t-on, quand on est chercheur, à l'égard d'un problème, à l'égard des connaissances disponibles, à l'égard de ses propres intuitions, à l'égard de ses enseignants ?
- Prendre en main quelques-uns des outils de la recherche : les sources (articles et ouvrages, en bibliothèque et sur Internet), les connaissances qui sont les vôtres (les cours que vous avez suivis, vos lectures), la problématisation (comment transformer une simple question en problème philosophique pertinent pour une recherche), la conceptualisation (comment « déplier », expliciter une notion pour en dégager les différentes significations et les enjeux), l'argumentation (comment ordonner un raisonnement de façon rigoureuse) ;
- Entrer dans une au moins des étapes que toute recherche doit nécessairement emprunter : étudier l'état de l'art sur une question, constituer et classer une bibliographie, maîtriser un débat ou une controverse philosophique, lire les textes de façon critique à partir de la littérature secondaire, mener éventuellement une enquête de terrain, etc.
- Se contraindre à respecter les normes de présentation d'un travail de recherche universitaire.

Vous avez déjà, au cours de vos études de licence et en particulier des exercices de la dissertation, de l'explication de texte et de l'essai, été sensibilisé.e.s à certains de ces éléments. Mais en réalité, ce sont vos enseignant.e.s qui effectuent alors, en cours et pour préparer leurs cours, la majeure partie de ce travail.

Le projet personnel est ainsi un **exercice de découverte et d'expérimentation** où il faut particulièrement vous émanciper ; pour la première fois, ou presque, de la position d'étudiant.e que vous connaissez et pratiquez jusque-là. C'est une **propédeutique** au travail de recherche que vous effectuerez en Master si vous poursuivez dans cette voie.

1. 2. CONSIGNES & ÉTAPES DE TRAVAIL

En premier lieu, il faut vous poser la question suivante : **sur quel thème, quelle question, ai-je envie de réaliser ce projet personnel ?** Vous devez avoir, au S2 de la L3, des centres d'intérêt philosophiques privilégiés qui émergent : des domaines ou branches de la philosophie (métaphysique, esthétique, philosophie politique, philosophie de l'esprit, etc.), des périodes de l'histoire de la philosophie (antique ou au contraire contemporaine), des auteur.e.s et des problèmes qui attirent particulièrement votre curiosité intellectuelle, des préoccupations plus personnelles que vous souhaiteriez soumettre à un traitement philosophique. Il faut réfléchir à cela par vous-même : un travail de recherche doit toujours porter sur un sujet choisi par l'étudiant.e : ce n'est jamais, en philosophie, un.e enseignant.e qui donne un sujet de son choix à l'étudiant.e. Votre projet n'est pas « personnel » pour rien. En revanche, si vous hésitez entre plusieurs thèmes et questions possibles, vous ne serez évidemment pas laissé.e seul.e.

La deuxième chose à faire est donc de **prendre contact avec un.e enseignant-chercheur du département de philosophie** qui vous aidera, à partir du ou des thèmes que vous proposez, à délimiter un sujet précis de travail et qui vous suivra tout au long de votre progression. En principe, vous connaissez bien désormais les enseignant.e.s du département, et vous avez peut-être plus ou moins envie de travailler avec l'un d'entre nous. C'est un critère de choix, mais pas suffisant : vos enseignants ont en effet chacun.e des spécialités de recherche, et c'est aussi en fonction de ces spécialités que vous devez contacter l'une ou l'autre. Par exemple : il est *a priori* peu opportun de contacter une spécialiste de la philosophie des sciences chez Descartes si vous souhaitez travailler sur une question contemporaine de justice sociale.

Pour découvrir les spécialités de recherche des enseignant.e.s du département, qui sont aussi membre de l'IPhig, l'Institut de Philosophie de Grenoble, vous pouvez vous rendre sur le site internet de notre laboratoire de recherche à la page suivante : <https://iphig.univ-grenoble-alpes.fr/presentation/membres/enseignants-chercheurs>. Vous pouvez aussi solliciter un rendez-vous auprès du directeur du département ou aller voir une enseignant à la fin d'un cours, qui pourra le cas échéant vous orienter vers un collègue plus pertinent.

Troisième étape : fixer, avec cet.te enseignant.e qui évaluera à la fin du semestre ce que vous aurez produit, **un type de travail et un objectif clairement circonscrits**, pour que vous ne vous perdiez pas en route. Ce peut-être, par exemple :

- Une note de lecture sur un ouvrage (qui, *a priori*, n'aura pas déjà été étudié en cours)
- La lecture critique d'un texte à partir des interprétations divergentes qu'il suscite
- La confrontation de deux ou trois textes intervenant sur un même problème
- La constitution d'une bibliographie sur un sujet, à classer et commenter
- La problématisation d'un sujet à partir de quelques ressources sélectionnées
- Une enquête de terrain cadrée par des enjeux bien identifiés
- La cartographie critique d'une controverse sur une « question de société »
- Etc.

Bien évidemment, il n'existe pas une seule méthodologie commune à ces différents types de travaux de recherche. C'est donc avec l'enseignant.e qui vous suivra que vous découvrirez, « sur le tas », les règles à suivre, les outils à mobiliser, les écueils à éviter. N'hésitez donc pas à la/le solliciter : **ne restez pas seul face à ce projet personnel**, sans quoi vous ne parviendrez pas à le mener à bien.

La dernière étape consiste dans le rendu écrit du projet, que vous aurez passé plusieurs semaines à élaborer et à alimenter. Le format est le suivant : **un texte de 15 à 20 pages maximum, dont le contenu prendra différentes formes selon le type de travail choisi**. S'il est hautement recommandé de discuter avec vos camarades de votre projet personnel, car un travail de recherche bénéficie toujours du regard des autres, il ne faut donc pas vous étonner des grandes différences qui pourront exister entre l'écrit que vous rendrez et celui que tel.le ou te.le rendra.

Mais n'attendez pas la fin du semestre pour envoyer des traces écrites de votre projet à l'enseignant qui vous suit. Pour qu'elle/il puisse vous orienter et éventuellement « rectifier le tir », il vaut mieux la/le tenir régulièrement au courant de l'avancée de votre travail et donc lui transmettre des choses à lire et corriger.

Ne craignez pas de « mal faire » ou d'envoyer des versions insatisfaisantes de votre travail : vous êtes en phase d'initiation et d'apprentissage, il est donc normal de ne pas « réussir » du premier coup, de douter de la qualité de ce que l'on produit, et même de se retrouver un peu perdu.e. Tant que vous n'avez pas rendu la version définitive de votre projet, votre enseignant.e n'est pas en train de noter votre travail.

1. 3. CHARTE DE PRÉSENTATION

La présentation d'un travail de recherche est soumise à certaines normes universitaires, qui ne sont pas « en option » ni « à la carte ». Si vous poursuivez en Master, vous recevrez une formation précise sur ce point. En attendant, vous devez au moins respecter les règles suivantes :

- Première page ou page de couverture : nom, prénom, titre du projet ;
- Rédaction : police Times ou Times New Roman ; taille 12 ; interligne 1,5 ; retrait 1,25 cm en début de chaque paragraphe : paragraphes justifiés ;
- Composition : introduction, parties selon le découpage logique, conclusion (bilan et pistes), bibliographie ;
- Numérotation des pages ;
- Feuilletés agrafés ou reliés.

N'oubliez pas ce que vous avez appris pour la dissertation et l'explication de texte : une réflexion philosophique doit être organisée, et cette organisation doit être immédiatement lisible à travers des alinéas et des sauts de lignes. En outre vous pouvez avoir recours, dans un travail de ce format, à des titres et sous-titres. Il est également permis de mettre des notes en bas de page, avec parcimonie toutefois.

Cette charte de présentation suppose que vous tapiez votre projet personnel à l'ordinateur. Ce n'est pas une obligation absolue cette année, mais ce support est vivement conseillé. En effet, c'est ainsi que vous travaillerez nécessairement pour le mémoire de Master.

1. 4. REMARQUES IMPORTANTES

Vous pensez peut-être que dans le travail de recherche dit « personnel », il faut forcément parvenir à « donner son avis », un avis qui ne serait pas celui des autres donc, ou bien à développer une position « originale » sur votre sujet. Détrompez-vous ! S'il n'est évidemment pas exclu de défendre une thèse personnelle, à condition qu'elle soit rigoureusement défendue et justifiée, l'objectif de l'originalité, qui peut être fort intimidant et même paralysant, ne doit pas être votre préoccupation première. C'est un objectif d'autant plus flou, et a priori, inaccessible, que vous êtes tout juste en train de comprendre ce qu'est le travail de recherche. En philosophie, une recherche apporte quelque chose, et est « originale » en ce sens, dès lors qu'elle contribue à éclairer une question, à ordonner un problème, à cartographier un champ.

L'idée qu'il faudrait parvenir à dire quelque chose que personne n'a dit auparavant est à exclure. Ce qui est personnel, c'est avant tout l'effort que vous produisez pour vous approprier une question, des textes, des concepts.

Cela amène la seconde remarque. Un travail de recherche ne s'élabore jamais ex nihilo, à partir de rien : on réfléchit à partir de ce que d'autres philosophes, d'autres auteurs, d'autres chercheurs, ont eux-mêmes produit sur le sujet qui est le nôtre. Mais ce qu'elles/ils ont produit leur appartient, donc on ne le leur vole pas.

Ce projet personnel est ainsi aussi l'occasion pour vous de vous introduire à ce qu'on appelle « l'intégrité » en recherche, dont la première règle est la **prohibition absolue du plagiat**. En principe, vous avez déjà reçu une formation sur ce point (en MTU notamment, et dans vos cours de méthodologie).

Si vous avez des doutes, vous pouvez consulter le fichier « Tout ce qu'il faut savoir sur le plagiat » disponible dans la section « Méthodologie du travail universitaire » du site sur Moodle « Documents méthodologiques tous niveaux ». Quelques règles de base :

- Toujours référencer ses sources, au moment où on les mobilise dans le texte et pas seulement dans la bibliographie finale. Les sources comprennent aussi bien les ouvrages et les articles scientifiques que les sites internet (de tous types : d'un quotidien en ligne à *Wikipédia* en passant par un blog) et les émissions de radio ou de télévision, ainsi que les cours de vos propres enseignants. C'est à

cela, notamment, que peuvent servir les notes de bas de page.

- Toute citation doit être entre guillemets, afin que l'on ne confonde pas votre voix avec celle des auteurs que vous mobilisez.

- La paraphrase des textes, c'est-à-dire leur reformulation plus ou moins littérale sans citation directe, est aussi du plagiat si on ne mentionne pas explicitement ses sources.

Nous vous souhaitons bon courage !